

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 31 JANVIER 2019

DELIBERATION N°2019-08

**OBJET : Exercice 2018 - Budget Annexe de la Coordination Régionale des CDG
d'Occitanie**

Approbation du Compte Administratif 2018 Arrêt du Compte de Gestion 2018

Ont participé à la présente délibération :

COLLEGE DES COMMUNES AFFILIEES

Administrateurs titulaires présents

M. CLEMENT, Mme HORN, MM. SAVELLI, CARON-JOURDA, PORTET, KARSENTI, Mme AMIEL, MM. TENE, LAVAL

Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants

M. DESCLAUX représenté par M. CADAS

Administrateurs titulaires représentés par pouvoir

Néant

COLLEGE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS AFFILIES

Administrateurs titulaires présents

Mme COUTTENIER

Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants

M. CALAS représenté par M. FONTES

Administrateurs titulaires représentés par pouvoir

Néant

COLLEGE DES ADHERENTS AU SOCLE DE MISSIONS ARTICLE 23-IV Loi n°84-53

Représentants des communes adhérentes

Administrateurs titulaires présents

Mme SORIANO

Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants

Mme DESMETTRE représentée par Mme ABBAL

Administrateurs titulaires représentés par pouvoir

Néant

Représentants des établissements publics adhérents

Administrateurs titulaires présents

Mme SANMARTIN

Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants

Néant

Administrateurs titulaires représentés par pouvoir

Néant

Représentants du Conseil Départemental de la Haute Garonne

Administrateurs titulaires présents

Mme VOLTO

Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants

Néant

Administrateurs titulaires représentés par pouvoir

Mme FLOUREUSSES représentée par M. CLEMENT

Contenu délibération :

Le Président rappelle aux membres de l'Assemblée que le Conseil d'Administration doit :

- entendre, débattre et arrêter le Compte de Gestion 2018 du Comptable Public afférent au budget annexe de la Coordination Régionale des CDG d'Occitanie.
- examiner et approuver le Compte Administratif 2018 afférent au budget annexe.

Après présentation des données financières afférentes à la clôture de l'exercice 2018 pour le budget annexe de la Coordination Régionale des Centres de Gestion d'Occitanie, l'approbation du Compte Administratif devant être réalisée en son absence, le Président se retire et l'Assemblée est présidée par M. André CLEMENT, 1^{er} vice-président.

M. André CLEMENT propose d'arrêter le Compte Administratif afférent au Budget Annexe pour l'exercice 2018, comme suit :

FONCTIONNEMENT	
Recettes	1 114 805,32€
Dépenses	1 315 358,11€
Résultat de l'exercice	-200 552,79€
Excédent reporté	212 551,89€
Résultat global	11 999,10€

Après en avoir délibéré et après étude du Compte Administratif, examen du Compte de Gestion, vérification de la conformité des deux documents et débats, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité en ce qui concerne le Budget Annexe de la Coordination Régionale des CDG d'Occitanie 2018 :

- d'approuver le Compte de Gestion 2018 établi par le Payeur Départemental ;
- d'approuver à l'unanimité les résultats 2018 et d'adopter le Compte Administratif 2018 qui est conforme au Compte de Gestion 2018 établi par le Payeur Départemental ;
- de donner mandat au Président pour toute opération en lien avec l'exécution des points précédents.

Fait à Labège,
Le 31 Janvier 2019

Le Président,

Pierre IZARD